

DECRET N° 2016 – 641 du 20 octobre 2016

chargeant **Monsieur Hervé HEHOMEY**, Ministre des Infrastructures et des Transports, de l'intérim de **Monsieur José Didier TONATO**, Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, pour la période du 17 au 20 octobre 2016.

**LE PRESIDENT DE REPUBLIQUE,
CHEF DE LA L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;

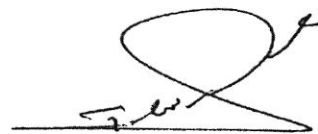
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pendant la durée de l'absence de **Monsieur José Didier TONATO**, Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, son intérim sera assuré, du 17 au 20 octobre 2016, par **Monsieur Hervé HEHOMEY**, Ministre des Infrastructures et des Transports.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 20 octobre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON